



# La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi -

Septembre 2022 - Circulaire n° 426 - 41<sup>ème</sup> année -

## Sommaire

2. L'édito de Polo

3. 4. 5

Gestion & Protection : une  
histoire d'eau à Mérieux

5. Appel aux adhérents  
Forums aperçus

6.  
L'espèce du mois

7.  
Coup de pousse sur le  
gazon !

8.  
OCTOBRE, ça étonne !



*Photo proposée par Stéphane pour l'article 'coup de pousse au gazon'.*

### **Lo Parvi Contact :**

**Tél. 04-74-92-48-62**

**Secrétariat-Accueil :**

**45 place de la Mairie**

**Trept Courriel :**

**contact@loparvi.fr**

**Site internet :**

**www.loparvi.fr**

**Directrice de publication** Murielle Gentaz *Membres de la commission :* Marc Bourrely, Murielle Gentaz, Lucien Moly

**Comité de relecture :** Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada.

**Maquette et mise en page :** Marc Bourrely

**Crédit photos :** Didier Jungers, Pascale Nallet, Raphaël Quesada, Baptiste Bourjaillat, Stéphane Rateau, Marc B.

**ISSN : 2607-7256**

### Moustiques, guêpes et tiques

Nous avons tous connu cela, le moustique dans la chambre, les guêpes pendant les repas et les tiques pendant des balades. Fort de ces désagréments j'ai essayé de comprendre comment se protéger naturellement et sans toxiques face aux moustiques, guêpes et tiques.

Il y a trois familles :

- les hyménoptères : abeilles, guêpes, bourdons
- les diptères : les moustiques dont les anophèles, culex ou les tigres Aèdes ou les taons
- les arachnides acariens : les tiques

En général ce sont les femelles qui nous piquent pour nourrir leurs œufs. Ah oui ! Et pourquoi les moustiques vont plus sur certaines personnes ? Ce serait le dioxyde de carbone rejeté par notre peau.

Les hyménoptères piquent en journée. Les anophèles piquent la nuit avec un super bruit vers les oreilles. Et les tigres sévissent plutôt le jour ou à la tombée de la nuit avec un risque de maladies comme la dengue le chikungunya ou le Zika. Les arachnides s'accrochent de partout d'avril à novembre et 30 % seraient infectieux. Quand vous retirez une tique, vous pouvez la faire analyser ; surveillez la piqûre pendant 30 jours, en particulier si une auréole rouge se développe. La maladie de Lyme peut se déclarer tardivement, des mois ou des années après la piqûre. Les tests manquent de fiabilité. Certaines régions (l'Alsace, la Lorraine, le Limousin) sont plus infectées. Le sportif de haut niveau Xavier Thevenard, traileur trois fois vainqueur de UTMB (Ultra trail du Mt blanc 170 Km) en a fait la dure expérience depuis deux ans. L'association France Lyme, accompagné d'un thérapeute, l'aide à retrouver son niveau du passé.

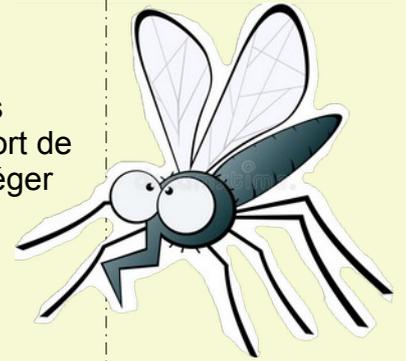
Les répulsifs naturels doivent être riches en linalol, géraniol et citronellol selon une étude de 2009\*. Les huiles essentielles ayant ses composantes sont : palmarosa, géranium, rosat, citronnelle, thym à linalol, lavande fine, eucalyptus citronné. Les chevilles, la nuque, les poignets sont les endroits les plus à protéger.

Contre la borréliose de Lyme avant une balade le palmarosa, l'eucalyptus citronné sont appliqués sur cheville, poignet et oreilles. Pour les répulsifs chimiques, le DEET semble le plus efficace surtout contre le moustique tigre.

En cas de piqûre vous pouvez désinfecter avec de l'alcool, de la gnôle ! ou de l'huile essentielle d'arbres à thé (tea tree). Pour atténuer l'action du venin, le vinaigre de cidre ou de la lavande aspic. Enfin une pommade (le gel d'urgence Z-trauma) conviendra aux personnes ne voulant pas utiliser des huiles essentielles.

\*Gunter C Muller

*de Stéphane Dardun, dit Polo.*



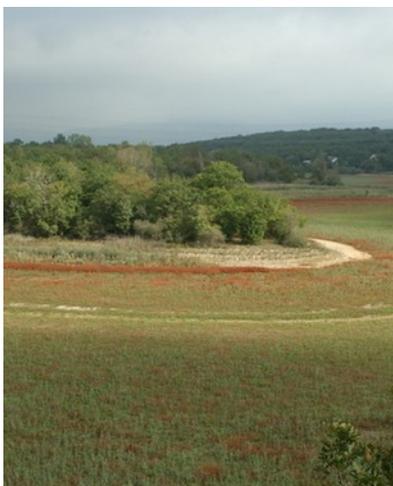
« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », dit Descartes ; encore faut-il avoir toutes les cartes en main ! Un tel voit l'eau s'écouler dans le déversoir de l'étang et va s'indigner de ce 'gaspillage', en période de sécheresse qui plus est ! Un autre trouve incohérent ces artifices : vidanges, pêche et mise à sec, dans une réserve naturelle. Alors, qu'en est-il vraiment ?



### Des étangs dédiés à la protection de la biodiversité

Le plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Étangs de Mépieu a mis en évidence trois grands types de milieux lors de l'évaluation des responsabilités de conservation du patrimoine naturel : les marais, les étangs et les pelouses sèches. Les actions programmées dans ce plan pour la prochaine décennie ont pour objectif d'atteindre et de maintenir les habitats et espèces dans un bon état de conservation mais également de préserver la diversité biologique dans son ensemble. La richesse biologique et la connectivité des milieux sont des éléments clés du bon fonctionnement des écosystèmes.

Les étangs ont été créés par l'homme et ils abritent une importante diversité d'habitats et d'espèces végétales et animales. En l'absence de gestion, un étang se comblera naturellement jusqu'à disparaître et se transformer en forêt. La gestion dynamique par évologie (mise en eau), vidange et assec permet de minéraliser les vases, diminuant ainsi la richesse en matière organique et évitant le comblement, et de maintenir une succession de plantes spécifiques rares et menacées. Des végétations de grèves se développent pendant les assecs des étangs et sur les berges exondées (marnage estival), dont deux habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000): les pelouses pionnières à laïche de Bohême et les gazons pionniers des vasières sablo-limoneuses à souchet brun.



**L'assec permet** également le développement des roselières (reproduction sexuée et végétative) qui abritent de nombreux oiseaux en nidification. Les herbiers aquatiques sont les habitats les plus diversifiés sur la réserve avec 31 communautés végétales inventoriées dont 14 herbiers à characées (algues fixées au substrat qui fixent le calcaire et témoignent de la bonne qualité des eaux). Suite à la remise en eau (évologie), les herbiers à characées se développent et sont progressivement remplacés au fil des années par des herbiers à naïades, à myriophylles et à potamots puis par des herbiers flottants à utriculaires. Au bout de quelques années les tapis de nénuphars deviennent majoritaires. L'assec permet le renouvellement de la dynamique de succession végétale, garantissant ainsi le maintien sur le long terme de la richesse en herbiers aquatiques.

Les étangs sont alimentés par le ruissellement de surface et les nappes souterraines. Le remplissage des étangs et le renouvellement de l'eau est assuré essentiellement en hiver par les précipitations. En été, ces apports sont faibles et la corrélation avec l'infiltration et l'évaporation entraîne une baisse du niveau d'eau estimée entre 3 et 5 mm par jour (phénomène aggravé par les sécheresses dues aux modifications climatiques).

## L'eau issue des trop-pleins

des étangs et marais s'infiltrent en plusieurs points dans la nappe phréatique de la vallée fluvio-glaciaire du « Brun » située entre le hameau de la Gorge et la centrale de Creys-Malville. Le premier secteur d'infiltration concerne le trop-plein du marais de l'Ambossu et se situe à proximité de la gravière de Champdieu (l'exploitation de la carrière sur plus de 50 hectares a mis le toit de la nappe à découvert et montre son importance). Le second est un fossé qui recueille les eaux du Grand Étang et de l'étang Barral. Il alimente en partie la tourbière de la Fulye et son boisement périphérique d'aulnes, puis quitte la zone de la réserve. Il alimente la serve restaurée (mare) du village de Mépieu, contourne le village, met à niveau l'étang du Château de Mépieu, et enfin s'infiltré dans la nappe phréatique d'accompagnement du Rhône. Cette nappe est utilisée en amont de la centrale nucléaire pour le captage d'alimentation en eau potable de la commune de Creys-Mépieu.

Article proposé par Raphaël Quesada. Photos Didier Jungers et Raphaël Quesada



**Le maintien d'une bonne qualité d'eau des étangs** est principalement lié à la mise en place de mesures agricoles favorables sur les parcelles connexes (agriculture biologique, mesures agri-environnementales dans le cadre du programme agro-environnemental et climatique portées par les Balcons du Dauphiné) et à la diminution du chargement piscicole (densité de poissons). Ce dernier, autrefois trop élevé et avec la présence d'espèces exotiques, entraînait une trop forte turbidité de l'eau, la disparition des herbiers aquatiques et le développement de cyanobactéries. Actuellement le chargement piscicole est faible, concerne des espèces classiques d'étangs et la reproduction naturelle favorisée. La présence des poissons permet d'accueillir les oiseaux piscivores (martin-pêcheur, grand cormoran, 7 espèces de hérons, 3 espèces de grèbes, 2 espèces d'harles, etc.). La pêche à la ligne est autorisée uniquement sur le Grand Étang entre septembre et fin janvier (en dehors des périodes de vidange d'étang) pour quelques postes de pêche sur réservation avec un règlement adapté.

**La gestion des niveaux d'eau** du Grand Étang (étang privé appartenant à la société Vicat) et sa vidange sont encadrés par le plan de gestion de la réserve naturelle régionale et un arrêté préfectoral. Ils sont mis en œuvre par Lo Parvi depuis 20 ans dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par les propriétaires des terrains (la société Vicat et la commune de Creys-Mépieu et le Conseil régional, autorité de classement de la réserve naturelle). Cette gestion consiste à régler les vannes de la surverse du Grand Étang afin de maintenir les niveaux d'eau à la cote la plus élevée entre décembre et juillet pour permettre l'accueil de la faune reproductrice et le développement des herbiers aquatiques. À partir du mois d'août et jusqu'à fin octobre faire baisser progressivement le niveau du Grand Étang pour accentuer le marnage naturel (en fonction des conditions météorologiques, les niveaux d'eau des étangs sont relevés mensuellement depuis 2002 et depuis 2015 des sondes thermiques automatiques mesurent en continu la température de l'eau du Grand Étang et de l'étang Barral) et découvrir de larges bandes de vasières afin de favoriser les plantes patrimoniales de grèves (plusieurs espèces protégées et très rares qui ne peuvent s'épanouir que dans ces conditions d'inondations et d'exondations temporaires), dynamiser la roselière et permettre l'accueil des oiseaux limicoles (chevaliers, bécasseaux, bécassines, etc.) en migration.



**L'eau issue du trop-plein** permet ainsi de soutenir l'étiage du plan d'eau de la Fulye (tourbière dégradée par l'exploitation de tourbe, en voie de restauration, qui a besoin d'avoir un niveau d'eau le plus constant possible) de la serve du village de Mèpieu et de l'étang du château avant de rejoindre la nappe phréatique d'accompagnement du Rhône. Le Grand Étang et l'étang Barral sont vidangés tous les 4/5 ans et mis en assec environ tous les 10 ans en décalé pour permettre le maintien de la diversité des espèces aquatiques. La prochaine vidange pour pêcher le Grand Étang aura lieu le 15 novembre 2022. La remise en eau sera progressive grâce aux précipitations hivernales qui sont les plus nombreuses et les plus efficaces. La pêche aux filets sera réalisée en collaboration avec l'école d'aquaculture de Poisy (74) et les poissons vendus à un pisciculteur agréé afin de repeupler d'autres étangs.



*Dates de vidange, accompagnées de pêche (P) et dates d'assec (A) des étangs de la réserve depuis le premier plan de gestion*

	Plan de gestion n°1						Plan de gestion n°2					Plan de gestion n°3									
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Grand Étang				P	A						P					P	A				P
Barral		P	A				P				P	A						P			

## Appel aux adhérents de LO PARVI

La Commission aménagement du territoire fait appel à vous pour collecter des informations sur les anciens sites ayant accueilli des cuves et équipements de distribution de carburant liquide fossile (gaz, fuel, essence) : stations services pour particuliers ou stations propres à des entreprises (BTP, transport). Ces aménagements peuvent entraîner des pollutions importantes dans le sous-sol à cause des cuves qui peuvent fuir, mais aussi et surtout en surface.

Les informations recherchées sont :

- l'adresse, des photos
- le nom du propriétaire ou de l'ancien propriétaire
- est-ce que le site a été repris pour une autre activité ?
- les cuves sont-elles encore présentes sur le site ? Ont-elles été nettoyées ?

Vos informations nous permettront de croiser les données avec celles des autorités et sites administratifs.

Merci à tous !

*La commission aménagement du territoire*

## Les Forums de rentrée

Une grosse mobilisation des bénévoles a permis d'assurer une présence active à 6 forums de rentrée. MERCI !



# L'anax napolitain

## *Anax parthenope* (Selys, 1839)

Classe  
Insecte

Ordre  
Odonate

Famille  
Aeshnidés

### Répartition

L'anax napolitain est largement réparti de l'Europe au Japon et fréquente également la moitié nord de l'Afrique. Appréciant plutôt un climat chaud et sec, sa répartition en métropole est hétérogène puisque l'espèce est plus présente au sud de la France, et se raréfie au nord d'une ligne Nantes-Belfort. En région Rhône-Alpes l'anax napolitain est plutôt bien réparti dans les zones de plaine et dans les grandes vallées, alors que les zones de montagne sont plutôt délaissées.

En Isle Crémieu depuis 1985, 218 données ont été récoltées réparties sur 31 communes.

Thorax brun

Yeux verts

« Selle » bleue couvrant le 2<sup>ème</sup> et une partie du 3<sup>ème</sup> segment (mâle et jeune femelle)

Abdomen brun -jaunâtre et noir, 46 à 53 mm

### Habitat

Fréquentant des zones d'eaux stagnantes bénéficiant d'un ensoleillement important, l'espèce doit également bénéficier d'une densité importante de végétation aquatique immergée et de ceintures de roseaux.

Cet anisoptère n'est guère présent au-delà de 800m d'altitude.

### Biologie et comportement

Principalement visible en vol de mai à septembre, les mâles ne défendent pas de territoire précis contrairement à d'autres anisoptères. Ils sont néanmoins très agressifs envers leurs congénères et l'ensemble des autres odonates. Il lui arrive cependant de laisser la place à l'anax empereur (*Anax imperator*) quand les deux espèces sont présentes, question de taille...

La ponte se réalise en tandem, ce qui est très rare dans la famille des aeshnidés, et la femelle insère ses œufs dans les végétaux et débris flottants divers. L'éclosion a alors lieu 2 à 9 semaines plus tard, laissant place à une phase larvaire aquatique qui dure de quelques mois à deux ans suivant les conditions météorologiques. Les larves vont se nourrir d'une grande diversité d'invertébrés peuplant le fond de l'eau. Les adultes quand à eux se nourrissent essentiellement de proies volantes (diptères le plus souvent mais également d'autres libellules...).

### Menaces et démographie

L'espèce ne dispose pas de statut de protection particulier et son état de conservation n'est pas sujet à des menaces particulières (classé en préoccupation mineure sur la liste rouge nationale et sur celle de la région Rhône-Alpes), cependant ce relatif bon état de conservation passera bien évidemment par la préservation des zones humides qui renferment ses habitats.

La démographie de l'espèce est en expansion vers le nord en France et en Europe, tendance observée chez de nombreuses autres espèces d'odonates et qui peut être directement reliée au réchauffement climatique. L'espèce retrouve ainsi des conditions favorables (climat et températures) à des latitudes de plus en plus élevées.



### Risque de confusion

Pour les mâles la confusion est possible avec l'Anax porte-selle (*Anax ephippiger*) dont les mâles ont une tache bleue sur le 2<sup>e</sup> segment de l'abdomen (et non pas sur une partie du 3<sup>ème</sup> segment), un corps marron brunâtre et des yeux marrons et jaunes.

Espèce migratrice présente dans le bassin méditerranéen, en Afrique et en Inde, la plupart des observations en France sont liées à des phénomènes migratoires et sont donc ponctuelles. D'ailleurs aucune donnée pour l'Isle Crémieu...

## **Jardin et Biodiversité : Faisons vivre nos gazons !**

Chaque mois, comme vous avez pu le constater, nous vous proposons une rubrique « Coup de Pousse au jardin »

Tous les coups de pousse proposés permettent à chacun d'entre nous de participer à la préservation de la diversité du monde vivant (diversité des espèces animales et végétales, diversité des milieux naturels) tout en privilégiant la maîtrise des ressources naturelles disponibles.

**Malgré toutes les solutions proposées pour préserver cette biodiversité, nous nous posons souvent les questions à savoir « que faire ou ne pas faire dans notre propre jardin ? Où et quand mettre en place ces solutions ? »**

C'est pourquoi, il est judicieux que nous puissions définir l'existence de ces zones qui peuvent comporter des zones de bâti, des zones potagères, des zones arborées, des zones herbacées ou horticoles.

Nous vous proposons ce mois-ci de favoriser la biodiversité sur des zones herbacées tout en prenant en compte les contraintes pratiques que nous pouvons avoir.

Dans les zones où nous souhaitons nous promener, jouer ou manger ou dans les zones où la visibilité est nécessaire, nous sommes limités à une certaine hauteur de coupe.

**Privilégions dans ce cas des hauteurs de coupe de 8 à 10 cm plutôt que des hauteurs de coupe à 5 cm pour multiplier la biodiversité tout en gardant le caractère homogène d'un gazon nivelé.**

**Cette hauteur de coupe pourra permettre l'apparition de plusieurs espèces végétales dont les pâquerettes, le plantain, le trèfle, ou permettre à la petite faune de trouver le gîte et le couvert.**

**Pour garder l'homogénéité, une coupe tous les 15 jours pourra être nécessaire du printemps à l'automne.**



En dehors de ces zones à hauteur de coupe limitée, nous pouvons réaliser des surfaces même petites dans lesquelles nous laisseront pousser l'herbe. Une coupe à plus de 10 cm de haut pourra être effectuée 1 à 2 fois par an en prenant soin :

- de réaliser cette opération du centre vers l'extérieur pour ne pas emprisonner la petite faune dans la végétation
- de laisser les résidus de la coupe sur place quelques jours avant de les enlever pour laisser le temps aux insectes de se déplacer et aux graines de retomber au sol.

Le ramassage des résidus, qui seront revalorisés, soit dans le compost ou pour du paillage, permettra d'appauvrir progressivement le sol, de limiter la pousse des végétaux et de favoriser pourquoi pas l'apparition d'espèces locales.

Laissez-vous donc tenter par la création d'espaces herbacés à la tonte différenciée. Elle vous permettra comme je l'ai vécu, d'intervenir moins souvent sur ces zones en économisant de l'énergie, de l'argent et de pouvoir passer plus de temps à contempler la venue de nouvelles espèces animales et végétales.



Page (texte et photos, y compris la photo de couverture) proposée par Stéphane Rateau.

# Agenda d'octobre

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30

▲  
Samedi 1<sup>er</sup> octobre  
Une sortie à la découverte des fruits  
des arbres et des arbustes.  
Avec Alain Roux et Alain Esnault

## C.A d'Octobre

Lundi 10 Octobre à 19 h.

L'ordre du jour est :

- Bilan du projet
- 'FAIRE CONNAÎTRE'.
- Bilans des commissions liées au projet.
- Questions diverses.

## Enfin, un moment pour nous voir !

Samedi 22 octobre dès 10 h au local, nous ouvrirons nos portes, aux nouveaux adhérents en particulier, mais aussi à ceux désireux de prendre ou de reprendre contact ; ce sera l'occasion de découvrir nos locaux, d'échanger avec les bénévoles présents, de partager un verre ...



Si votre commune, votre bibliothèque n'a pas été servi, prévenez-nous !

**PIE** vous présente :  
**Le castor**  
Venez découvrir le plus grand rongeur d'Europe !

Mercredi 5 octobre 2022

15H : "SUR LES TRACES DU CASTOR",  
BALADE CONTÉE RÉALISÉE PAR L'APIE (SUR INSCRIPTION).

20H - "LE CASTOR, ARCHITECTE DE NOS COURS D'EAU",  
EXPOSITION ET CONFÉRENCE ANIMÉE PAR JULIEN BOUNIOL : ÉCOLOGUE SPÉCIALISTE MAMMIFÈRES.  
SALLE DE THARABIE, SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

epage de la Bresse    l'île du Beurre    JULIEN BOUNIOL    St-Quentin Fallavier INNOVER FOUR ÉVOLUER

Inscriptions et renseignements : [contact@apiie-asso.net](mailto:contact@apiie-asso.net) ou au 04 74 95 71 21  
Sur internet : [www.apiie-asso.net](http://www.apiie-asso.net)

Apportez ou envoyez vos photos dès maintenant et jusqu'au 22 décembre 2022

Association Nature Nord-Isère



**Lo Parvi**  
concours photo 2022



Et en parallèle : une version numérique avec un prix « coup de cœur du public »



Les géométries naturelles

... en Isle-Crémieu et communes limitrophes.

Règlement disponible sur [www.loparvi.fr](http://www.loparvi.fr)

... de nombreux prix : 250 € de bons d'achat au total.